

Vernouillet

Le
MAG'



DOSSIER CADRE DE VIE

- LE SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES
L'ENGAGEMENT DE VERNOUILLET

ENFANCE/FAMILLE

- LES DROITS
DE L'ENFANT

62

Octobre 2024

LE SOMMAIRE

P.3
ÉDITO

P.6
SPORT
TOUR D'EURE-ET-LOIR
VERNOUILLET AU CŒUR DE LA MOBILITÉ DURABLE

P.4-5
L'AGENDA



P.7 à 9
DOSSIER CADRE DE VIE
LE SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES
L'ENGAGEMENT DE LA VILLE

P.10
SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ
DES ACTIONS CONCRÈTES À VERNOUILLET

P.11
ENFANCE / FAMILLE
LES DROITS DE L'ENFANT
À VERNOUILLET

P.12-13
RETOUR EN IMAGES

P.14
INFOS PRATIQUES

P.15
TRIBUNES LIBRES



Directeur de la Publication : Damien Stéphan, Maire de Vernouillet,
Esplanade du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre, 28500 Vernouillet (Tél. 02 37 62 85 00)
Photos et rédaction : service Communication
Maquette : Cyril Ermakoff

Dépôt légal : OCTOBRE 2024

Impression : CHAUVEAU INDICA Imprimerie



Retrouvez-nous sur : www.vernouillet28.fr



vernouillet28



villedevernouillet28

L'ÉDITO

Damien Stépho, Maire de Vernouillet



Chères Vernolitaires, chers Vernolitains,

Le 24 septembre dernier l'inauguration de la modernisation de la totalité de l'éclairage public en technologie LED a marqué une étape importante de mon engagement permanent, avec l'équipe municipale, pour un avenir plus durable et économiquement responsable.

Cette initiative est non seulement un pas vers une meilleure gestion de notre environnement, mais aussi une décision stratégique pour la maîtrise de nos finances publiques, qui comme chacun le sait est une préoccupation majeure des élus, d'autant plus prégnante aujourd'hui.

Ces économies, réaffectées à d'autres projets essentiels à la qualité de vie des Vernolitaires et des Vernolitains, permettent la réalisation et l'entretien des équipements publics, l'accompagnement éducatif et social, l'amélioration du cadre de vie pour tous.

Pour cela, la municipalité a, entre autres, défini un schéma directeur des mobilités actives pour encourager des modes de déplacement plus durables et respectueux de l'environnement. Ce plan inclut la création de nouvelles pistes cyclables, l'amélioration des trottoirs et la mise en place de zones piétonnes apaisées. Les déplacements à pied, à vélo ou trottinette contribuent non seulement à réduire notre empreinte carbone, mais aussi à améliorer notre environnement. Les bienfaits sont nombreux : moins de pollution, moins de bruit, et surtout, une meilleure santé pour tous.

En ce mois d'octobre, Vernouillet, notre ville, continue à mettre à l'honneur ses séniors.

En plus d'actions spécifiques, en place quotidiennement pour leur offrir un soutien adapté, (service d'aide à domicile, de portage de repas et livres à domicile, d'activités collectives sportives, culturelles ou de loisirs, sans oublier les sorties et voyages) la Semaine bleue, le Repas des aînés ou le Panier gourmand viennent agrémenter ce début d'automne. L'objectif est de rompre l'isolement et permettre à nos aînés, clé de voute de notre société, de vivre de manière autonome et épanouie.

Tout aussi sensible à la cause d'Octobre rose, la municipalité a souhaité la programmation de nombreuses actions dont le bénéfice servira à accompagner les personnes atteintes de cancer du sein.

Ensemble, nous continuons à bâtir une collectivité plus verte, plus durable et toujours plus solidaire.

Vernolitairement vôtre.

Culture / Loisirs



Voyage au Pays des contes

Bibliothèque Jacques-Brel
20 SEPT. → 28 NOV.

Exposition

Jusqu'au 28 novembre

Aux heures habituelles d'ouverture

Cette exposition, adaptée aux enfants, mettra en avant les personnages clés des contes à travers le monde et leur symbolique : Baba Yaga, le crocodile, le loup, le lion, l'ours...

Animations autour des contes

Atelier « Ré-création » - 14h30 à 15h30

Mercredi 6 novembre : *Crée ta boîte à raconter des histoires*

« Bébé bouquine » - 10h

Mardi 12 novembre

Vendredi 15 novembre

« Farandole d'histoires » - 10h30 à 11h30

Mercredi 20 novembre

Concours « Écris et illustre ton conte »

Jusqu'au 31 octobre

Vote du meilleur conte et dessin du 2 au 23 novembre

Remise des prix mercredi 27 novembre

Renseignements : 02 37 62 85 40 ou sur place (2 chemin de Volhard)

• Terrasses animées & sorties

Se renseigner

Maison de quartier Tabellionne

Jusqu'au 30 octobre

Public : familles

Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

• Vacances en famille

Gratuit

La Passerelle - 15h à 16h30

Jusqu'au 30 octobre

Activités à partir de 4 ans.

Sur inscription

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Troc'savoirs

Gratuit

Bibliothèque Jacques-Brel - 9h à 12h30

Les samedis : 26 octobre

16 et 23 novembre

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

• Temps d'éveil

Gratuit

La Passerelle - 10h30 à 11h30

Les mardis : 29 octobre

5, 12, 19 et 26 novembre

Les jeudis : 31 octobre

7, 14 et 21 novembre

Activités pour enfants dès 10 mois avec leurs parents.

Sur inscription

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Bal d'Halloween

Payant

L'Agora - 14h à 17h

Jeudi 31 octobre

Tarif : 1,41 € par enfant

(gratuit pour les accompagnateurs)

Sur inscription dans les 2 centres sociaux

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

• Bulle d'air

Gratuit

Maison de quartier Tabellionne - 15h à 16h

Les mardis : 5 et 19 novembre

Atelier de partage d'activité maman/bébé

Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

• Sortie découverte ou culturelle

Départ de La Passerelle à 9h30 et retour à 16h

Lundi 18 novembre

visite de l'exposition « Rien sans vous »
à L'ARTsenal centre d'Art contemporain

Sur inscription - Gratuit

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• La Parent'aise

La Passerelle - À partir de 13h30

Les mardis 12 et 26 novembre

Café des parents, un espace ressource de partage et de soutien.

Sur inscription - Gratuit

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Mercredis en famille** ————— **Gratuit**

La Passerelle – 14h à 15h et 15h30 à 16h30
Les mercredis : 6, 13, 20 et 27 novembre
Activités parents-enfants : ateliers, sorties, etc.
Sur inscription
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Jeudi Part'âge** ————— **Gratuit**

La Passerelle – 14h30 à 18h30
Les jeudis : 7, 14, 21 et 28 novembre
Ateliers créatifs, déjeuners partagés (12h30) et sorties
Sur inscription - Public : adultes
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Autour des livres** ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h15
Samedi 9 novembre
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **Bébé Bouquine** ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h
Les mardis : 12 novembre
Les vendredis : 15 novembre
Public : jusqu'à 3 ans accompagné d'un adulte
Reservation souhaitée
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **À vous de jouer !** ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 14h30
Les mercredis : 13 et 20 novembre
Public : Famille (enfant à partir de 6 ans)
Sur inscription
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● **Atelier Alphabétisation**

Atelier d'apprentissage ou de perfectionnement en français.
Maison de quartier Tabellionne – 14h à 16h
Les lundis, mardis et jeudis
La Passerelle – 9h30 à 11h
Les mardis, mercredis et jeudis
Tarif soumis au quotient familial - Sur inscription
Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Graines de lecteurs**

Les mercredis
Atelier Lecture : pour les primaires
Auditorium Jules-Vallès - 9h30 à 10h30 / 10h45 à 11h45
Atelier Journal : ouvert à tous
Maison de quartier Tabellionne - 14h à 15h30
Sur inscription - Gratuit
Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Déjeuner partagé** ————— **Gratuit**

La Passerelle – 12h30
Jeudi 14 novembre
Chaque participant apporte un plat, salé ou sucré,
pour partager un repas convivial.
Sur inscription - Gratuit

● **Blabla marche** ————— **Gratuit**

Départ La Passerelle – 9h30 à 11h30
Les vendredis : 15, 22 et 29 novembre
Une marche conviviale et accessible à tous.
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Farandole d'histoires** ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h30 à 11h30
Mercredi 20 novembre
Sur inscription
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Veillée Contes & Doudous** ————— **Gratuit**

Auditorium Jules-Vallès – 18h30
Vendredi 22 novembre
Sur inscription - Gratuit - Public : famille
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Soirée magie** ————— **Payant**

Maison de quartier Tabellionne – 19h30
Vendredi 29 novembre
Avec Mandragore Magicien
Sur inscription - Public : familles
Tarif : 5,25 € (adulte) / 2,83 € (12-19 ans) / 1,41 € (-12 ans)
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● **Fémina sport**

À la Maison de quartier Tabellionne (9h45 - 11h15)
et à La Passerelle (10h à 11h30)
Les lundis
Atelier multisport et de remise en forme à destination
des adultes
Gratuit - Sur inscription
Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● **Journée de sensibilisation sur les violences faites aux femme**

Lundi 25 novembre
La Passerelle - 9h à 11h
En partenariat à l'Ufolep, petit-déjeuner d'accueil et
ateliers sportifs de self-défense
Maison de quartier Tabellionne - 14h
Table ronde : « Des moyens de sortir de l'isolement et
des contraintes »
Public : adultes et ados - Gratuit
Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32



TOUR D'EURE-ET-LOIR

VERNOUILLET AU CŒUR DE LA MOBILITÉ DURABLE

Du 27 au 29 septembre 2024, notre département a été le théâtre de la 55^e édition du Tour d'Eure-et-Loir, organisée par Loisirs Evasion Vélo et Sports. Inscrit au calendrier de L'Union Cycliste Internationale Europe Tour, cet événement réunissant des équipes professionnelles Pro Team, ainsi que les meilleures équipes françaises de National 1, promettait un spectacle exceptionnel sur les routes du département. La participation d'équipes de différents niveaux, a assuré une compétition intense et diversifiée, pour le plus grand plaisir des amateurs de cyclisme.

Les 120 concurrents, répartis en 20 équipes de 6 coureurs, ont offert une course soutenue et passionnante. Chaque étape a été marquée par une lutte acharnée pour le podium, avec des coureurs déterminés à montrer leur talent sur un circuit particulièrement sélectif.

La troisième étape du Tour, qui s'est déroulée le 29 septembre 2024, a relié Vernouillet à Chartres sur une distance de 188,9 km. Le départ de cette étape clé a eu lieu à 11h45 sur l'esplanade de la mairie.

À cette occasion, la ville a mis en lumière son schéma directeur des mobilités actives, un ambitieux projet d'urbanisation visant à améliorer la place des cyclistes sur la commune. Ainsi, la ville s'engage à développer des

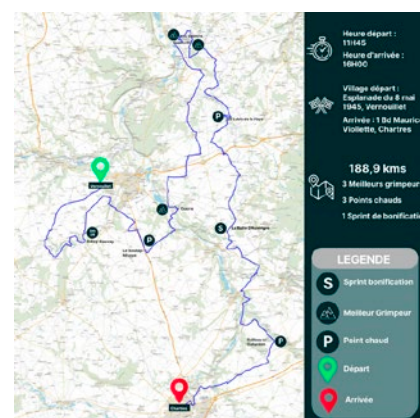
infrastructures cyclables modernes et sécurisées pour encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien. Les plans incluent la création de pistes cyclables dédiées, de parkings pour vélos et de zones de partage de la route avec les automobilistes.

Le lancement de ce projet d'urbanisation représente une première étape vers un avenir plus vert pour Vernouillet. La ville aspire à devenir un modèle en matière de mobilité durable, en créant des infrastructures cyclables qui bénéficieront à la fois aux résidents et aux visiteurs. La vision est claire et l'engagement de la municipalité est solide.

Le Tour d'Eure-et-Loir 2024 a été un succès retentissant, grâce à l'enga-

gement des organisateurs, des coureurs et des supporters.

Vernouillet, en accueillant une étape cruciale et en lançant son projet d'urbanisation en faveur de la mobilité durable, a démontré son dynamisme et sa vision pour un futur plus respectueux de l'environnement.



LE SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES L'ENGAGEMENT DE LA VILLE



La ville de Vernouillet a récemment mis en place un schéma directeur des mobilités actives. Ce document stratégique vise à promouvoir les déplacements à vélo et à pied, en développant des infrastructures adaptées et sécurisées. Ce projet s'inscrit dans une volonté de réduire la dépendance à la voiture et de favoriser des modes de transport plus durables et respectueux de l'environnement..

AVELO2 : Un soutien pour la mobilité active

Le projet AVELO2, initié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), soutient les collectivités territoriales dans la mise en place de politiques cyclables ambitieuses. Lauréate de l'appel à projet AVELO 2 en 2022, la ville de Vernouillet bénéficie de ce programme pour développer ses infrastructures et services dédiés aux mobilités actives. AVELO2 vise à accélérer le déploiement des schémas directeurs vélo à travers des financements, des conseils techniques et des ressources pour les collectivités. Ce soutien permet à la ville de disposer de subventions pour les infrastructures cyclables, d'accompagnement pour la communication et la sensibilisation, ainsi que de partage de bonnes pratiques avec d'autres territoires engagés dans des démarches similaires.

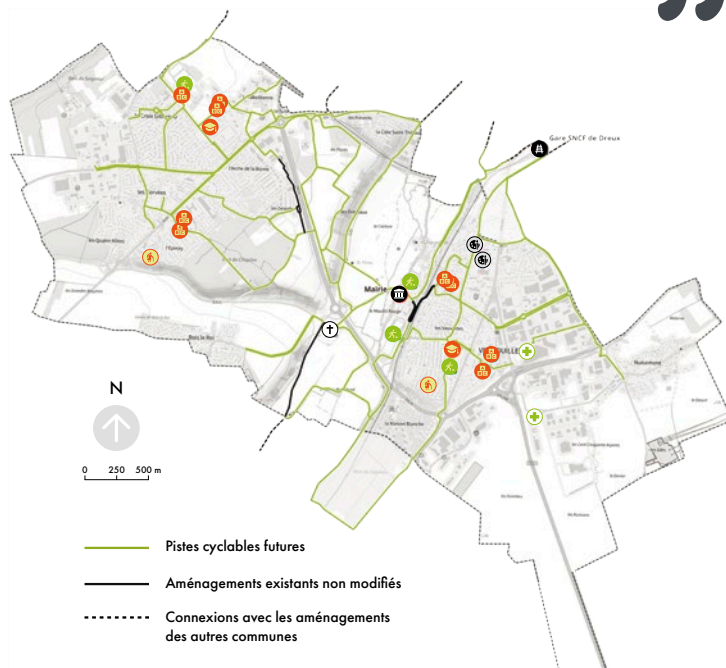
Parole d'élu

Joël Trapateau

Conseiller municipal délégué au Transport, à la mobilité et à l'écologie



L'idée de réaliser une étude afin d'envisager un réseau d'infrastructures cyclable et piéton, date du début du mandat. Grâce à l'obtention de financements de l'état et au travail des services et des élus nous avons créé la dynamique nécessaire pour atteindre cet objectif et contribuer à réduire notre bilan carbone.



Présentation de l'étude et des enjeux

Le schéma directeur des mobilités actives de Vernouillet est un conçu pour accompagner la ville dans sa transition vers un avenir plus durable. Il s'agit de promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens et de proposer des alternatives à l'utilisation de la voiture. L'objectif est de créer un réseau d'itinéraires cyclables continus et sécurisés, en intégrant ces aménagements aux documents d'urbanisme et en fournissant des recommandations techniques pour chaque type d'infrastructure.

Les étapes de l'étude



Diagnostic des mobilités actives

L'étude met en lumière les caractéristiques géographiques de Vernouillet, notamment la vallée de la Blaise, qui constitue une barrière naturelle entre les différentes parties de la commune. Les diagnostics révèlent que les déplacements à vélo sont pertinents pour accéder à divers équipements municipaux, comme l'Hôtel de Ville, les établissements scolaires (collèges Marcel-Pagnol et Nicolas-Robert), et la gare SNCF de Dreux. Néanmoins, plusieurs infrastructures comme la piscine et l'Atelier à spectacle sont jugées insuffisantes ou mal adaptées, avec des aménagements souvent discontinus et non sécurisés.

Premiers travaux et vision à long terme

Les premiers travaux d'aménagement cyclable vont débuter prochainement. Ils incluent la création de pistes cyclables sécurisées, l'installation de stationnements pour vélos, et le jalonnement des itinéraires pour une meilleure lisibilité et sécurité des trajets. Ces aménagements sont planifiés sur plusieurs phases temporelles : très court terme (moins d'un an), court terme (2 à 3 ans), moyen terme (3 à 5 ans), et long terme (plus de 5 ans).

Ce projet ambitieux nécessite la collaboration de tous les acteurs locaux. La municipalité de Vernouillet s'engage à travailler en étroite coopération avec tous pour s'assurer que les besoins et les préoccupations de chacun soient pris en compte.

Les premiers travaux qui débutent sont le signe tangible d'un engagement fort pour des déplacements plus durables. Ce projet à long terme transformera les habitudes de déplacement, favorisant ainsi la santé publique et la protection de l'environnement. Les habitants de Vernouillet sont invités à participer activement à cette transformation en adoptant les nouveaux aménagements.

La hiérarchisation de la voirie et la limitation des vitesses sont essentielles pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons. La mise en place de zones 30 dans les quartiers résidentiels et la création de vélorues permettent de partager la chaussée en toute sécurité. Des dispositifs de ralentissement, tels que des plateaux surélevés et des bandes pavées, seront déployés pour assurer la cohérence des aménagements avec les limitations de vitesse.



Le plan de jalonnement vise à rendre les itinéraires cyclables et piétons plus lisibles et sécurisés. Des panneaux spécifiques seront installés pour guider les usagers et signaler les zones de circulation différente. La signalisation sera harmonisée à l'échelle de la commune pour garantir une compréhension rapide par tous les usagers.

Estimations financières et temporalité

Les coûts estimatifs des aménagements et des actions de la stratégie sont détaillés dans le plan d'action. Les dépenses incluent les panneaux de signalisation, les marquages au sol, les équipements de stationnement, et les dispositifs de ralentissement. La réalisation du schéma directeur est programmée en quatre phases temporelles. La temporalité des actions est définie en fonction des priorités et des opportunités de financement et des subventions obtenues par la Ville.

Le schéma directeur des mobilités actives de Vernouillet marque un tournant décisif dans la transformation de la ville vers un modèle de mobilité plus durable et respectueux de l'environnement. En s'appuyant sur des initiatives structurantes comme AVELO2 et en engageant la communauté locale, la municipalité s'efforce de redéfinir les déplacements quotidiens, en plaçant les cyclistes et les piétons au cœur de cette évolution. Ce projet ambitieux ne se contente pas de répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité et d'accessibilité, il prépare également la ville à relever les défis futurs liés au climat et à la qualité de vie.

Entretien avec M. le Maire



Quels sont les principaux objectifs que vous espérez atteindre avec ce projet ?

L'objectif principal de ce projet est de soutenir le développement de la ville en favorisant la mobilité douce, notamment pour les piétons et les cyclistes. Nous visons à réduire l'utilisation de la voiture pour les trajets du quotidien, permettant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous.

Comment le projet AVELO2 de l'ADEME a-t-il soutenu Vernouillet ?

Le programme AVELO2, porté par l'ADEME, a joué un rôle crucial en subventionnant l'étude de notre projet. En plus du soutien financier, l'apposition de leur logo confère une crédibilité précieuse, notamment lors des réponses aux appels à projets. Joël Trapateau, notre élu en charge des transports, de la mobilité et de l'écologie, ainsi que les services de la mairie, ont travaillé en étroite collaboration sur ce projet.

Quels types d'aménagements seront réalisés dans un premier temps ?

Nous avons prévu des aménagements structurants visant à renforcer les liaisons entre les principaux centres d'intérêt de la ville. Par exemple, des améliorations significatives seront apportées autour du centre-ville. De plus, le prolongement de la liaison avec Garnay et celle avec la gare fait partie des premières étapes.

Quels sont les délais prévus pour les premières réalisations et les phases à plus long terme ?

Les premiers travaux débuteront prochainement. La transformation complète de la ville s'étendra sur une dizaine d'années. Certaines étapes du chantier avanceront en fonction des opportunités, comme lors du remplacement des canalisations nécessitant une réfection de la chaussée.

Comment voyez-vous Vernouillet dans dix ans, après la mise en place complète de ce schéma directeur ?

Dans dix ans, Vernouillet doit avoir accompli sa transition vers une mobilité diversifiée. Nous aurons réussi à changer les habitudes de déplacement au quotidien, rendant l'accès aux loisirs plus facile grâce à des liaisons douces et adaptées.



DES ACTIONS CONCRÈTES À VERNOUILLET

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, les centres sociaux de Vernouillet ont mis en place plusieurs initiatives pour promouvoir des modes de déplacement doux et solidaires.

Découverte de la trottinette électrique avec l'Ufolep

L'atelier d'initiation à la trottinette électrique, animé par l'association Ufolep, a été un succès. S'adressant à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés, cet atelier avait pour objectif de faire découvrir ce mode de transport écologique, pratique et économique. Les participants ont pu bénéficier d'une présentation des règles de sécurité essentielles, suivie d'une mise en pratique qui leur a permis de prendre confiance et de circuler en toute sécurité. Cet atelier a également été une occasion de sensibiliser les participants aux enjeux de la mobilité durable, en parfaite adéquation avec les objectifs de la Semaine européenne de la mobilité.

La Blabla Marche

Cette autre initiative du centre social des Vauvettes, mise en place en réponse à la demande des habitants du quartier a trouvé son public. Cette marche d'environ deux heures, dans les quartiers ainsi que les villes de Dreux et Garnay, vise à combattre l'isolement et la sédentarité.

Ce concept original encourage les habitants à se retrouver pour une promenade conviviale, propice aux échanges et à la création de liens sociaux. Marcher ensemble permet non seulement de rester actif, mais aussi de renforcer le lien social. Cette activité est ouverte à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de forme physique. Temps fort de la semaine européenne de la mobilité, cette marche sera réitérée sur de nombreux vendredis de l'année à venir.

Le Pédibus

En parallèle, le centre social de la Tabellionne organise chaque année un pédibus pour sensibiliser les participants aux bonnes pratiques et comportements adaptés à la circulation des piétons. Cette initiative visait à rendre les enfants et adultes acteurs et autonomes dans leurs déplacements. Comme chaque année,

à l'occasion de la journée sans voiture, les familles se retrouvent le matin pour un départ groupé vers l'école. Munis de flyers et de slogans, ils distribuent des flyers de smileys heureux ou de diabolos en fonction du comportement des automobilistes.

Le soir, après l'école, les habitants se mobilisent pour un parcours de retour au domicile. Sur la place du Point info service Tabellionne, enfants et parents participent à diverses animations : jeux de société sur le thème de la sécurité routière, fresque collective, et un circuit pour piétons avec obstacles et consignes. Un goûter est offert par le centre social pour clore cette journée riche en enseignements et en convivialité.

La Semaine européenne de la mobilité est l'occasion parfaite pour découvrir de nouveaux modes de déplacement tout en renforçant les liens entre les habitants. Grâce à des actions concrètes, la ville montre qu'une mobilité plus douce et solidaire est possible, à la portée de tous.



La police à vélo

Dans le cadre de son engagement en faveur de la mobilité durable et sa volonté de proximité avec les habitants et les acteurs du territoire, la Ville vient d'acquiescer deux vélos électriques pour la Police municipale. Ces nouveaux équipements permettront aux agents de patrouiller au plus près des Vernouillais tout en réduisant leur empreinte carbone.

Ce choix s'inscrit dans une volonté de promouvoir des mobilités douces, renforçant ainsi la sécurité et la qualité de vie des habitants, tout en préservant l'environnement.

LES DROITS DE L'ENFANT À VERNOUILLET

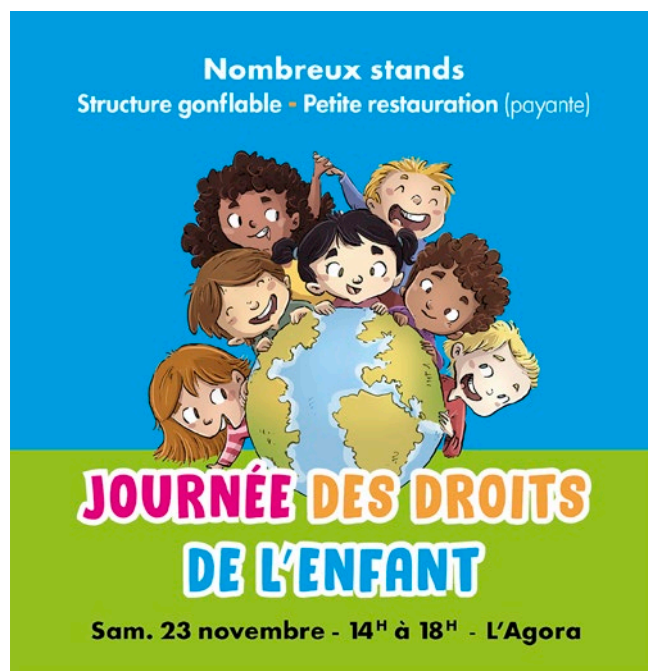
La ville s'apprête à accueillir la Semaine des Droits de l'Enfant du 18 au 23 novembre 2024, un événement visant à sensibiliser les enfants, les jeunes et les familles aux droits fondamentaux de chaque enfant.

Cette semaine, organisée en collaboration avec diverses structures éducatives, promet de mettre en avant les valeurs d'égalité, de respect et de protection de l'enfance à travers des activités ludiques, éducatives et festives.

La semaine débutera dès le lundi 18 novembre par des ateliers thématiques, à destination des élèves de la commune. Chaque jour, ils participeront à des ateliers variés afin de découvrir les différents Droits de l'Enfant et de réfléchir sur le droit à l'identité, à l'éducation, aux loisirs, la protection contre la violence... Les activités seront conçues de manière ludique, encourageant les enfants à explorer ces thématiques par le biais de jeux de rôles, de discussions et de mises en situation. Les animateurs, accompagnés des enseignants, aideront les jeunes à mieux comprendre les enjeux de chaque droit tout en les reliant à leur quotidien.

Le mercredi 20 novembre, date de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, sera un moment phare de la semaine. Vernouillet recevra les jeunes des centres de loisirs, de l'école des sports ainsi que de Mainvilliers pour une journée à L'Agora. Plus de 150 jeunes seront attendus pour participer à des activités variées tout au long de la journée. Le matin sera marqué par des jeux interactifs et des animations encadrées, permettant à chacun de découvrir de manière active les droits fondamentaux.

L'après-midi se poursuivra avec des ateliers créatifs et des activités de groupe. Les jeunes auront également l'occasion de préparer une chorégraphie collective présentée en fin de journée qui célébrera l'amitié, la solidarité et l'engagement des jeunes autour des droits de l'enfant.



La semaine se conclura le samedi 23 novembre à L'Agora.

Cette journée organisée en partenariat avec l'Unicef mettra en avant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Dès 9h30, une conférence sera animée par M. Djamel MISRAOUI, suivie de tables rondes sur le thème : « Bien-être des adolescents et des jeunes adultes ». Ces discussions réuniront les acteurs clés de la jeunesse du territoire.

À partir de 14h, l'après-midi sera consacrée à une série d'ateliers ludiques ouverts à tous, autour de la thématique des droits de l'enfant. L'Unicef animera un atelier ainsi que l'école de musique et le service des sports de la ville. L'association de Basket Fauteuil apportera sa contribution en organisant un atelier. Par ailleurs, une ludothèque, créée par les écoles, collèges et accueils de loisirs participants, sera animée par l'équipe d'animation enfance jeunesse. D'autres ateliers seront également gérés par cette équipe, offrant un moment interactif et éducatif. En parallèle, des structures gonflables seront à disposition pour divertir les enfants.

Cette journée sera couronnée par la remise d'un chèque de don à l'Unicef au profit des enfants victimes des conflits au Moyen-Orient, symbole de l'engagement de Vernouillet pour la défense des droits des enfants.

RETOUR EN IMAGES

Inauguration de la Fresque du Mille Club
Vendredi 2 août au Mille Club



Rentrée des ATSEM

Jeudi 29 août dans la salle des baies vitrées de L'Agora



**Réunion de rentrée des professeurs
de l'École de Musique et de Danse**

Vendredi 30 août à l'École de Musique



La Tabellionne fait sa rentrée Vendredi 13 septembre à la M



Réunion de rentrée des animateurs du Mille Club

Lundi 2 septembre au Mille Club



Forum des association - Activille

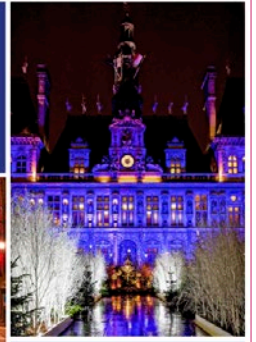
Samedi 7 septembre à l'intérieur et l'extérieur de L'Agora



Atelier de quartier



Soirée à Paris
Illumination de Noël
et croisière-dîner
en bateau mouche



Mer. 11 décembre
Départ du CCAS : 15h30
Retour vers 1h30



Renseignements (CCAS) : 02 37 62 85 30 / 06 87 25 27 87
Tarif au quotient familial - Inscription en mairie



LA MEMOIRE POURQUOI ET COMMENT LA STIMULER ?
Par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up
Conférence le 17 octobre 2024
salle L'Agora de 10h à 12h
Atelier mémoire :
- 7, 14, 21 et 28 novembre
- 5 et 12 décembre 2024
de 10h à 12h
À destination des 60 ans et plus

CONFÉRENCE GRATUITE

VERNOUILLET
Salle L'Agora
Espl. du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre

Inscription et renseignements
auprès du CCAS :
02 37 62 85 30



Vernouillet28

Les billets solidaires

Le centre social de la Tabellionne renouvelle son partenariat avec L'Atelier à spectacle dans le but de donner accès à la culture au plus grand nombre.

Le premier spectacle « **Animal - histoire de ferme** » de la Cie Cirque Alfonse se tiendra **dimanche 17 novembre** à 16h à L'Atelier.

La participation financière des usagers est de 2,5 €.

2 possibilités pour s'y rendre :

- véhicule personnel (nous vous conseillons un peu en avance pour être bien placé)
- bus avec un rendez-vous à 15h15 devant l'école Jules Vallès.



Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra **mercredi 27 novembre** à 19h15 en salle du Conseil avec diffusion en direct sur la page facebook de la ville.

Taxe foncière : pas d'augmentation du taux cette année

Le taux communal de la taxe foncière restera inchangé pour l'année à venir. Malgré l'inflation, la municipalité a décidé de maintenir le taux actuel afin de ne pas alourdir la charge fiscale des propriétaires. Ce qui change sur votre facture cette année, c'est l'inclusion du taux du Syndicat des Communes (les pompiers) dans la part communale. Le pourcentage total de la part municipale reste donc inchangé à 51,75%, comme en 2023. Cette décision a été prise afin de soutenir les ménages et les entreprises locales dans un contexte économique difficile. La municipalité souligne que cette stabilité est rendue possible grâce à une gestion prudente des finances publiques et à une optimisation des ressources.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)							
Identifiant	Droit	Désignation et adresse					
PBB5FC	PROPRIÉTAIRE	COM COMMUNE DE VERNOUILLET					
Taxes foncières 2024							
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	49,98 %	1,77 %	3,92 %	%	16,34 %	0,464 %	
Taux 2024	51,75 %	%	3,95 %	%	16,34 %	0,448 %	
Propriétés bâties							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2023	20545	727	1620		6395	191	
Cotisation 2024	17420		1342		5179	149	24090
Variation	-15,21 %	-100 %	-17,16 %	%	-19,01 %	-21,99 %	

Taux 2024 commune = pourcentage commune égal au taux 2023 + transfert Taux (SDIS) Syndicat des communes

Mutuelle pour les Vernolitains

Un organisme d'assurance extérieur à la Ville vous donne rendez-vous pour une **réunion d'information le jeudi 7 novembre** à 18h à la **Maison de quartier de la Tabellionne**.

École de Musique et de Danse

Il reste des places à l'École de Musique et de Danse en **Éveil musical** (à partir de 4 ans), **Violon, Guitare, chorale variété adulte** et **Danse** (à partir de 4 ans) et **Modern Jazz** (à partir de 8 ans).

Renseignements : École de Musique et de Danse (51C rue de Torçay) 07 85 80 10 41 ou ecole.musique@vernouillet28.fr

LES TRIBUNES

Expression de la majorité

« Vernouillet notre ville »

Chèr(e)s Vernolittain(e)s,

Nous venons de vivre un épisode démocratique rare et lourd de conséquences car suite aux multiples scrutins, aux attermolements, aux consultations obscures, Emmanuel Macron a choisi de nommer un Premier ministre issu du camp « Les Républicains » et d'être à la merci du Rassemblement National.

Lors de son élection en 2017, le fait de renverser le clivage droite/gauche ne lui laissait d'autre issue que celle de réussir. 7 ans plus tard, le désordre et la déception sont présents. Les dérives budgétaires de l'État et le choix de faire payer les collectivités nous inquiètent.

Devant la gravité du moment, l'union de la gauche est nécessaire. Le fait de devoir inclure une condition sur le rejet de la brutalisation du débat public et de la violence physique ou verbale doit nous laisser sur nos gardes vis-à-vis de nos alliés de circonstance.

Nous pensons qu'une politique de gauche progressiste permettrait de sortir de cette impasse. Battons-nous pour des valeurs de liberté, de laïcité, de tolérance, d'égalité des chances. Apprenons à nos enfants que le travail permet de s'en sortir, qu'il n'y a pas de fatalité. Des événements récents nous ont prouvé que notre pays est beau quand il est uni.

La réussite n'est possible que si tout le monde se respecte, atteindre un objectif commun est un gage de fierté partagée.

Expression de l'opposition

« La Gauche Populaire et Citoyenne »

Par 2 fois le Président de la République a été défait, les électeurs et électrices par leur bulletin de vote l'ont dit cette politique néfaste de misère et de mépris permanent c'est non. Et pourtant il s'obstine, il joue avec les institutions et la démocratie.

Alors qu'il n'est question que de baisses budgétaires vers nos services publiques, nous étions en droit d'espérer une rentrée faite d'amélioration du quotidien. Par exemple Une éducation de qualité avec des moyens supplémentaires pour l'école qui en a bien besoin.

Si une municipalité ne peut pas tout, elle doit porter les revendications de justices sociales des populations. Répondre à l'urgence : gratuité des fournitures scolaires, accès au sport, à la culture, aux centres de loisirs pour tous nos enfants y compris en instaurant la gratuité pour les familles les plus fragiles.

Le vote massif des vernolittains aux dernières élections est clair ils veulent une politique de gauche.

Nous attendons que notre Maire s'inscrive résolument dans cette exigence de rupture d'une politique libérale et ne craigne pas de l'affirmer, sa boussole doit être la priorité contre la pauvreté et les discriminations.

Expression de l'opposition

« Le changement c'est vous »

Texte non reçu
au moment de la publication

Expression de l'opposition

« Rassemblement pour Vernouillet »

Dimanche 8 septembre, la ville de Grenoble a été frappée par un drame effroyable : un agent municipal a perdu la vie, abattu par balle en tentant courageusement d'empêcher la fuite d'un chauffard. Ce drame n'est pas seulement une tragédie personnelle, c'est aussi un signal d'alarme pour notre ville.

La sécurité des citoyens, mais aussi celle des agents municipaux, doit être une priorité absolue pour tous les élus, qu'ils soient nationaux ou locaux. Malheureusement, la recrudescence de la violence ne cesse de mettre en lumière les failles d'un système qui ne protège pas suffisamment ceux qui veillent sur nous au quotidien.

Les maires, en première ligne de la sécurité locale, doivent prendre leurs responsabilités en dotant la police municipale des moyens nécessaires pour faire face aux dangers croissants auxquels elle est exposée. Nous demandons l'armement de notre police municipale pour leur permettre d'intervenir efficacement et de se défendre en cas de situations dangereuses. Ce n'est pas seulement une question de moyens, mais aussi de volonté politique.

Nous devons enfin prendre nos responsabilités et mettre en place des mesures concrètes pour assurer la sécurité de tous à Vernouillet. Ce drame aurait peut-être pu être évité. Ne restons pas spectateurs face à la violence. Réagissons ensemble pour une ville plus sûre.

SALON DU LIVRE JEUNESSE DE VERNUILLET

Sam. 9 novembre
L'Agora - 10h à 18h



SPECTACLE / ATELIER / DÉDICACES / VENTE DE LIVRES